

Taille des arbres fruitiers en verger diversifié

OBJECTIF DE LA FORMATION

Conduire une taille d'arbre fruitier en autonomie

CONTENU

Jour 1 :

- Introduction, tour de table des attentes (en salle)
- Lecture physiologique de l'arbre fruitier
- Lecture du paysage et de l'environnement du verger
- « Modes de conduite » d'un verger
- Choix sur la structure de l'arbre, la forme spatiale : pratiques de taille

Jour 2 :

- Formes fruitières, caractéristiques, points clés
- Redéfinition de la forme fruitière : liaison entre structure et forme
- Lever les freins à la décision
- Organisation chronologique de la taille : étapes, ordre de priorité
- Variétés spécifiques (variétés anciennes, pour production de porte-greffe) en accompagnement
- Bilan

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS MATÉRIELS

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques et pratiques avec support numérique et sur le terrain (dans un verger)
- Echanges entre participant.e.s et intervenant
- Mise en pratique : exercices de taille en verger

Moyens matériels :

- Vidéoprojecteur, paperboard
- Verger « support »
- Chaque participant devra venir équipé d'un sécateur spécifique arboriculture et d'une scie arboricole

INFOS PRATIQUES

Lieu : (à définir)

Date : mercredi 17 et jeudi 18 janvier 2024

Durée : 14 heures

Horaires : 9h00 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenant : Dominique MOLLE, formateur en arboriculture

Responsable de formation : Agnès SARALE, animatrice Agribio06, 06 64 42 07 97, agribio06.agnes@bio-provence.org

Public : Agriculteurs installés et porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarif :

Prise en charge à 100 % par les fonds VIVEA

340 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

280 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Modalité d'évaluation : A la fin : évaluation des acquis et de la satisfaction.

Besoin de vous faire REMPLACER ?

Contactez votre service de remplacement !

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription** : 15/01/2024.
- **Inscription** via le formulaire [ICI](#)
- **Conditions Générales des Services** (CGS) à lire [ICI](#)
- **Nombre de stagiaires** : maximum de 15
- **Délais d'annulation** : le stagiaire peut annuler jusqu'à 14 jours avant le début de la formation (détail dans les [CGS](#)). Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant son début initialement prévu.
- **Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.**